

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 11

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lifier de pathologiques. Ils élèveront une génération de jeunes antimilitaristes, qui entrera avec répugnance à l'école de recrues. Si un beau jour l'un de ces jeunes gens, agissant sous l'influence de son triste moral, commet quelque bêtise — on ne peut l'appeler autrement — il sera puni sévèrement, selon la loi. Le vrai coupable, le maître antimilitariste, échappe à la justice. L'amour de la patrie et de son armée est anéanti systématiquement au cœur de la jeunesse. Au lieu d'un noble orgueil issu du désir de servir sa patrie, on implante les basses aspirations des agents de Moscou. Mais ne parlons pas d'orgueil ni d'honneur à ceux qui n'ont pas honte de se faire payer leur salaire par l'Etat même qu'ils tâchent de bouleverser en sapant les fondements de sa force militaire.

Jusqu'à quel moment nos autorités et notre peuple souffriront-ils ces louches manœuvres sans réagir vigoureusement? Faut-il que, d'abord, le dommage soit irréparable? C'est, ce que nous demandons. Mais nous croyons que dans le cadre de notre constitution démocratique, on trouvera le moyen d'empêcher les séducteurs de notre jeunesse d'exercer leur vilain métier.

Mais heureusement, il y a, d'autre part, un grand nombre d'instituteurs qui servent leur pays de bon cœur comme officiers, sous-officiers ou simples soldats. C'est à eux que nous adressons ces mots: essayez de toutes vos forces de faire germer, dans les élèves qu'on vous a confiés, l'amour de la patrie et le respect de son armée! Semez le bon grain!

Fourrier K., II/64.

Petites nouvelles

On signale une remarquable performance accomplie au cours de répétition des skieurs de la Brigade d'infanterie de montagne 3, sous le commandement du capitaine Guisan, par un détachement fort de 36 soldats skieurs accompagnés des 1^{ers} lieutenants de Gautard, Charles et Pierre de Kalbermatten qui se rendirent de Bretaye à la Lenk dans la même journée.

Le détachement passa le col du Meilleret, Les Diablerets, le col de Pillon, Gsteig, le Krinnenpass, Lauenen, le Truttli-berg et la Lenk. La dernière partie du parcours s'effectua de



12-cm-Kanone bezieht Stellung mittels des Traktors
Canon de 12 cm prenant position au moyen du tracteur

Photo-Hall, Genève



Kdo.-Posten einer schweren Mot.-Kan.-Btr. im Gebirge
P. C. en montagne d'une btr. de canons lourds auto

nuit. Le lendemain, le détachement quitta la Lenk, fit l'ascension du Tauben, descendit le Turbachthal, monta au Hornberg, gagna Saanenmöser, puis Gstaad.

Le troisième jour, passage du col des Endereys par le lac d'Arnon, puis descente sur le lac Retaud, Les Diablerets et retour à Bretaye par le Meilleret. Parcours effort de 180 km environ en trois jours, donc environ 4000 mètres de différence de niveau journalière.

Superbe témoignage de santé physique et morale à notre époque débilite et rude preuve de l'endurance et de la force tranquille de nos soldats montagnards.

* * *

Dans la « Revue Militaire Suisse » de décembre 1932, le colonel commandant de corps Sarrasin a publié un article intitulé « Les méthodes d'instruction dans l'armée fédérale » dans lequel il se plaint d'une certaine infériorité des cadres subalternes qui vient de ce qu'on s'attache toujours davantage à un système qui date de la période de guerre et qui est la cause principale de cette lacune. L'étude en question a causé une certaine sensation dans les milieux dirigeants de notre armée et cela se conçoit étant donné le titre et le grade de son auteur.

Le colonel Sarrasin cite divers inconvénients de ces méthodes: « Dans nos écoles de recrues, écrit-il, nos jeunes lieutenants passent le plus clair de leur temps à contrôler, de façon souvent très vague, le travail de leurs caporaux qui eux-mêmes font faire à leurs hommes des exercices formels, ennuyeux pour tout le monde, parce que répétés trop souvent et souvent trop longtemps, sans que personne sache exactement ni leur sens ni leur but.

Le résultat de ces erreurs est une infériorité dans le service en campagne. Un lieutenant ne développe ni son caractère, ni son intelligence, en exerçant ses hommes au maniement d'armes ou au pas cadencé, ni même en manœuvrant des groupes de façon purement formelle, sur une place d'exercices. On ne devient un chef qu'en pratiquant le commandement sous toutes ses formes: au cantonnement, en service en campagne dans des situations variées et difficiles, qui impliquent du jugement, de la décision et de l'initiative, au combat, en manœuvres, alors qu'il s'agit de maintenir la discipline dans sa troupe fatiguée.

A nous donc de fournir à nos cadres subalternes ces occasions de se perfectionner dans le commandement, d'apprendre les nécessités de la vie en campagne, de comprendre les conditions essentielles de la vraie discipline et de se tremper le caractère au point d'être de vrais chefs. Nous l'avons beaucoup trop peu fait ces dernières années, entraînés vers un pur formalisme qui n'a qu'une valeur relative.

D'une façon générale, la conduite tactique, le commandement effectif dans les conditions de la vie en campagne doivent prendre plus de place que dans le passé récent, dans nos cours de répétition. C'est une condition absolue du perfectionnement moral, intellectuel et aussi physique de nos jeunes officiers. »

Dans un second chapitre, l'auteur traite, avec l'esprit pénétrant qu'on lui connaît, la question du drill et celle du pas cadencé, dont il se déclare un ennemi convaincu. Venant d'un chef tel que le commandant du 1^{er} corps, cette opinion puise sa valeur dans une solide argumentation que seule une profonde expérience des problèmes militaires a permis d'établir.

* * *

Dans sa séance du 16 janvier, le Conseil fédéral, vu l'ar-

ticle 4 de l'arrêté fédéral du 18 décembre 1924 sur l'organisation (organisation des troupes) a promulgué une ordonnance sur l'organisation du service de l'aviation militaire, qui a effet à partir du 1^{er} janvier 1933 et qui abroge la décision du Département militaire fédéral du 12 février 1924 relative à l'organisation de cette arme.

Le service de l'aviation militaire est subordonné, jusqu'à nouvel avis, au chef du service de l'état-major général, lequel devra approuver les prescriptions sur le service de vol. A la tête du service de l'aviation militaire est placé un officier supérieur du corps des instructeurs.

Le chapitre 2 a traité à l'instruction. La durée des écoles et cours d'instruction des troupes d'aviation est fixée comme suit: école de recrues 75 jours; école de sous-officiers 35; école d'officiers 105; école de pilote 171; école d'observateurs 88; cours de répétition 14 et cours d'entraînement pour pilotes et observateurs 5.

On distingue désormais les catégories suivantes d'aviateurs: les pilotes et observateurs en activité astreints à l'entraînement complet; les pilotes et observateurs en activité astreints à l'entraînement réduit et les pilotes et observateurs de réserve non astreints à l'entraînement.

Dans les trois années qui suivent leur nomination, les pilotes en activité accomplissent chaque année 100 heures de vol, les observateurs en activité 40 heures de vol au minimum. Le chapitre 3 de la nouvelle ordonnance traite des indemnités octroyées aux pilotes.

* * *

Le nouveau camp militaire du Lac Noir dont l'aménagement vient d'être terminé comprend trois bâtiments très confortablement installés, soit une baraque destinée spécialement au service d'hiver, une seconde baraque pour les mi-saisons et l'été, ainsi qu'une écurie. Ces baraques abritent des chambres et des dortoirs pour loger environ 40 officiers et 600 soldats, les divers bureaux, une salle à manger pour les officiers, un service complet d'infirmerie avec chambre du médecin, consultation et salle de malades, un corps de garde avec cellules d'arrêts, une grande cuisine entièrement installée avec boiler électrique, cavon, dépendances, garde-manger, un local de douches avec deux vestiaires, divers autres locaux de service, ainsi que de grandes galeries couvertes à l'extérieur. Tous ces locaux sont pourvus de la lumière électrique et du chauffage central et sont entièrement meublés. L'écurie peut abriter 72 chevaux.

On se rappelle que les matériaux employés pour la construction de ce camp ont été fournis par les anciennes baraques du Spitalacker, à Berne, qui furent démontées et transportées au moyen de 370 camions militaires environ.

* * *

La délicieuse Alice Descoudres, qu'on lit toujours avec plaisir car sa prose est divertissante, vient d'accoucher dans le «Droit du Peuple» d'un petit chef-d'œuvre intitulé «Du latin, de la science médicale et du militarisme»... Si ce titre est ébouriffant, les idées qui en découlent ne le lui cèdent en rien et l'ineffable Alice réussit à énoncer l'ahurissante constatation qu'il y a lieu de se réjouir du fait que dans les discours patriotiques on commence à remplacer le terme d'«armée suisse» par celui d'«institutions nationales»! Quand donc Alice comprendra-t-elle qu'elle se ridiculise et que l'humanité lui saurait gré de s'occuper de choses propres à son sexe et de laisser le soin de traiter les questions militaires à ceux qui comprennent quelque chose.

L'humour au bataillon

(Extrait du «Livre d'or du Bataillon 7.»)

Est-ce cette année là? Ou une autre? Il est vrai que tous les cours du 7 furent placés sous le signe du rire. Mais cette fois, ce fut énorme, et cela troua le ciel de Morges, qu'on ne sait pas comment on s'y prit pour le raccommode. Ah! ce bon rire des hommes sains, d'âme et de corps, ce bon rire qui nargue, qui se met d'emblée au-dessus des choses, qui affirme la liberté, le choix, le choix volontaire de la plus grande gaité!... Mais voici l'histoire:

Le bataillon mobilise; les compagnies sont déjà formées, quand on voit arriver sans hâte, un petit peloton de landwehriens, commandés sans doute pour «rattraper» un cours. Ils ont du poil plein la figure, des képis verdis à la coupe désuète, et sans doute ces tuniques à pan, qui datent de vingt ans en arrière. Le bataillon muet, contemple. Alors, dans le silence, on entend une voix:

— Dites donc, si c'est l'asile des vieillards que vous cherchez, c'est là-bas, à gauche! Le 7 éclate de rire. Quand il a fini d'épandre sa joie:

— Regardez voir ces gaillards — répond un landwehrien — ça n'a même pas de la moustache!

Puis il se tourne vers ses camarades, qui acquiescent d'un hochement de tête approprié:

— Pauvre Suisse! C'est la fin d'une race!

Et les rires de fuser encore. Ces braves gens étaient dignes les uns des autres. Ils pouvaient partir du même pas. (Mlin)

Comme les cuisiniers s'étaient mis en retard, la troupe avait dû avaler en hâte un chocolat mal cuit. Il avait fallu ensuite attendre au grand soleil, képi sur la tête, sac au dos et ceinturon bien sanglé, le moment de s'acheminer vers Granges-Pacot, où devait se faire l'inspection de la division. Là, nouvelle attente, toujours au soleil, l'inspecteur n'arrivant pas.

Tant et si bien qu'au moment décisif du «garde à vous», voilà un jeune fusilier qui prend mal, perd le sentiment, chavire sur l'épaule de son voisin et tombe, déshonorant la compagnie.

Ce fusilier avait une originalité: il était abstinant, dans un bataillon qui ne l'était guère, et dans une compagnie dont le chef était vigneron. L'incident fut commenté dans le sens que l'on pense, et, tard dans la journée, on entendit le capitaine répéter de sa voix cordiale et légèrement trouble:

«Pas étonnant! le seul abstinant de la compagnie....»

Rumpf.

Le bataillon brasse la poussière, et continuellement, des cavaliers, des cyclistes, des autos le dépassent. Cependant, dans cette auto rouge sont deux civils: un monsieur au volant et une dame très bien sur les coussins. L'auto ralentit pour ne pas soulever un nuage suffocant et finit par s'arrêter à côté de Caillet de la IV, qui, le képi désaxé direction le N-O, se tourne vers la belle voiture en disant dignement:

— Non merci! je vais à pied!

(R.)



Rekrutenschulen.

Infanterie:

- 3. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, Bern und Thun.
- 4. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, Luzern und Aarau.
- 5. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, Zürich und Zug.
- 6. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, St. Gallen und Herisau.
- Radfahrer: Vom 8. März bis 13. Mai, Winterthur.
- Büchsenmacher: Vom 15. März bis 23. April, Bern und Aarau.
- Fachausbildung vom 1. bis 27. Mai, Bern (W.-F.).
- Trompeter und Tambouren: 3., 4., 5. und 6. Division vom 15. März bis 20. Mai, Bern.
- Genietruppen: Feldsappeure: 1., 2., 3. und 4. Division vom 27. März bis 27. Mai, Yverdon.
- Pioniere: Feld-Tg.-Pi., 1. bis 6. Division vom 22. März bis 27. Mai, Liestal.
- Traintruppe der Genietruppe: Vom 27. März bis 27. Mai, Liestal.
- Französischsprechende vom 13. März bis 13. Mai, Thun.
- Traintruppe: Vom 13. März bis 13. Mai, Thun.

Offiziersschule.

Traintruppe: Vom 13. März bis 13. Mai, Thun.

Unteroffiziersschulen.

- 2. Division: W.-K. vom 31. März bis 12. April; U.-O.-S. vom 12. April bis 3. Mai, Liestal.
- Spezialkurs für Büchsenmacher: Vom 20. März bis 1. Apr., Bern.
- Kavallerie: Vom 6. März bis 11. April, Bern.
- Artillerie: Vom 15. März bis 20. April, Frauenfeld.
- Genietruppe: Feld-Sap. 5. und 6. Division, alle Geb.-Sap. und Mineure vom 14. März bis 19. April, Brugg.
- Geb.-Tg. und Funken-Pi. vom 14. März bis 19. April, Liestal.
- Fliegertruppe: Vom 8. März bis 13. April, Dübendorf.
- Verpflügungstruppe: Vom 4. bis 25. März (W.-K. vom 20. Februar bis 4. März), Thun.

Wiederholungskurse.

- 6. Division: I.-R. 31 vom 27. März bis 8. April.
- Btr. 52 vom 29. März bis 13. April.
- Festungsbesatzungen: Funker-Kp. 2 vom 27. März bis 8. April.
- Flieger-Abt. 5 vom 29. März bis 13. April.
- Bäcker-Kp. 8 vom 27. März bis 8. April.

Landwehr.

- Funker-Kp. 2 vom 27. März bis 8. April.
- Bäcker-Kp. 8 vom 27. März bis 8. April.